

# Panorama des aides publiques au conseil, au diagnostic, à l'emploi et à la formation

## Aides directes à l'entreprise : conseil et diagnostic

AIDES	OBJECTIFS	PUBLIC CIBLE	MODALITÉS DE L'AIDE
CONSEIL EN RH	Accompagnement personnalisé aux TPE-PME pour répondre à leurs besoins en matière de gestion RH.	TPE-PME < 250 salariés.	Maximum 50 % du coût HT de la prestation. Plafond : 15000 euros HT.
AIDE À LA GPEC	Élaboration d'un plan de Gpec.	TPE-PME < 300 salariés.	Projet individuel : 15000 euros sans excéder 50 % du coût du projet. Projet interentreprises : 12500 euros par entreprise sans excéder 50 % du coût du projet.
AIDE AU CONSEIL EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE	Aide financière pour faire procéder à une étude sur : - la situation en matière d'égalité professionnelle ; - les mesures, notamment les mesures de formation, susceptibles d'être prises pour rétablir l'égalité hommes-femmes.	Entreprise < 300 salariés.	Maximum : 70 % des frais d'intervention du consultant chargé de l'étude. Plafond : 10700 euros.

## Aides directes à l'entreprise : emploi-formation

AIDES	OBJECTIFS	PUBLIC CIBLE	MODALITÉS DE L'AIDE
CONVENTION AME-ENTREPRISE	Aide à la formation ayant pour vocation première : le maintien dans l'emploi au sein des entreprises ou groupements d'employeurs et la prévention des licenciements pour motif économique.	Publics fragilisés dans leur emploi.  Priorité PME < 250 salariés.	Le taux d'intensité des aides varie selon la taille et la situation économique de l'entreprise.
CONTRAT POUR LA MIXITÉ DES EMPLOIS ET L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE	Aide au financement d'un plan d'actions exemplaires en faveur de l'égalité professionnelle ou de mesures permettant d'améliorer la mixité des emplois.	Toute entreprise.	Maximum. 50 % du coût d'investissement en matériel. 30 % des dépenses de rémunération exposées par l'employeur. 50 % des autres coûts afférents à la réalisation du plan.
FNE-FORMATION	Prise en charge d'une partie des coûts pédagogiques des formations.	Entreprise en activité partielle, en difficulté, en mutation ou en reprise d'activité.	Le taux d'intensité des aides varie selon la taille et la situation économique de l'entreprise.